



---

# Annexe 3

## Restitution

### Enquête

### Systeme

### d'information

### dans le

### secteur

### médico-

### social

---

Les gestionnaires  
d'établissements

---

## Contexte de l'enquête

Le secteur médico-social est un secteur hétérogène, qu'il s'agisse des publics accompagnés (personnes âgées, personnes adultes handicapées, enfants handicapés), des modes d'intervention (hébergement, accompagnement vers l'emploi, formation, accompagnement de fin de vie, ...) ou des modes de financement (Assurance maladie, Conseils départementaux, État, ...). De plus, les EMS présentent de nombreuses différences en ce qui concerne leurs tailles et niveaux d'intégration au sein d'une structure gestionnaire (structures isolées, sièges, fédération, ...). Les partenaires à l'origine des orientations des publics accueillis (Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), médecins ...) ou co-impliqués dans l'accompagnement (usagers, aidants, ...) sont également divers.

Néanmoins, des points communs majeurs existent et sont de nature à favoriser le partage de l'information et la mise en commun d'outils autour de la mise en place d'une logique de parcours de la personne (Source ANAP – septembre 2013).

L'ARS Centre-Val de Loire en lien avec le Comité Tactique des Systèmes d'Information de Santé (CTSIS) pilote le champ des systèmes d'informations et de l'e-santé à partir des orientations du Plan Régional Action et de Développement des Systèmes d'information en Santé (PRADSIS) et du Programme Régional Télémédecine (PRT). Plusieurs actions concernent très directement les établissements et services médico-sociaux de la région et induisent une réflexion axée sur la mutualisation et la professionnalisation de ce champ d'intervention.

Ce projet vise une transformation structurelle des organisations et des pratiques des établissements médico-sociaux et de leurs gestionnaires qui doivent être acteurs de cette démarche et doivent pouvoir impulser une dynamique interne associant les différentes parties prenantes et piloter ces projets afin d'obtenir l'impact attendu.

C'est pourquoi l'ARS en lien avec le Comité de Pilotage des Systèmes d'informations dans le médico-social, qui regroupe les représentants des établissements médico-sociaux, les représentants des conseils départementaux, a initié un état des lieux sur les systèmes d'informations au sein des EMS ainsi qu'un recensement des projets et des outils favorisant le partage d'information.

## La démarche : une enquête co-élaborée avec les acteurs du terrain

Ce premier travail, recensement des projets au titre des systèmes d'information, mené avec l'appui des acteurs institutionnels, doit permettre de compléter le cadre d'urbanisation des Systèmes d'Information dans ce secteur (au niveau gestionnaire et établissements).

La construction de ce questionnaire s'est faite selon une démarche participative :

- Cadrage du périmètre et des attentes par rapport à l'enquête lors du COPIL Système d'Information Médico-Social – Mars –Mai 2016
- Test de de l'enquête auprès de 10 gestionnaires- Juin 2016.

## Objectif de l'enquête

La réalisation d'un tel état des lieux a pour but d'apporter une visibilité sur les SI médico-sociaux de la région.

Cette visibilité est indispensable car elle apportera la nécessaire connaissance de l'existant préalable :

- à la conception des plans de déploiement et de communication de l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS)
- à l'identification des structures cibles dans le cadre des projets régionaux (Bureautique Santé, DMP, Télémédecine, ...)

Les livrables de cette enquête sont constitués :

- des formulaires d'enquête
- des réponses de l'enquête
- De l'analyse formalisée dans un Document Etat de l'art : que constitue ce document.

## Synthèse de l'état des lieux

Dès le lancement de cette enquête, 3 champs d'étude ont été identifiés :

- Établissements et services accueillant des personnes âgées **cf. annexe 2**
- Établissements et services accueillant des personnes handicapées **cf. annexe 1**
- Les gestionnaires **cf. annexe 3.**

Cette distinction s'est imposée par le type d'information collectée d'une part et par les modalités de collecte des informations d'autre part.

Cette synthèse présente donc le résultat champ par champ. Pour chacun d'eux, ce document présente un extrait de la partie 3 : « **couverture fonctionnelle** », de la partie « **Parc logiciel** » et enfin de la partie « **Parc matériel** »

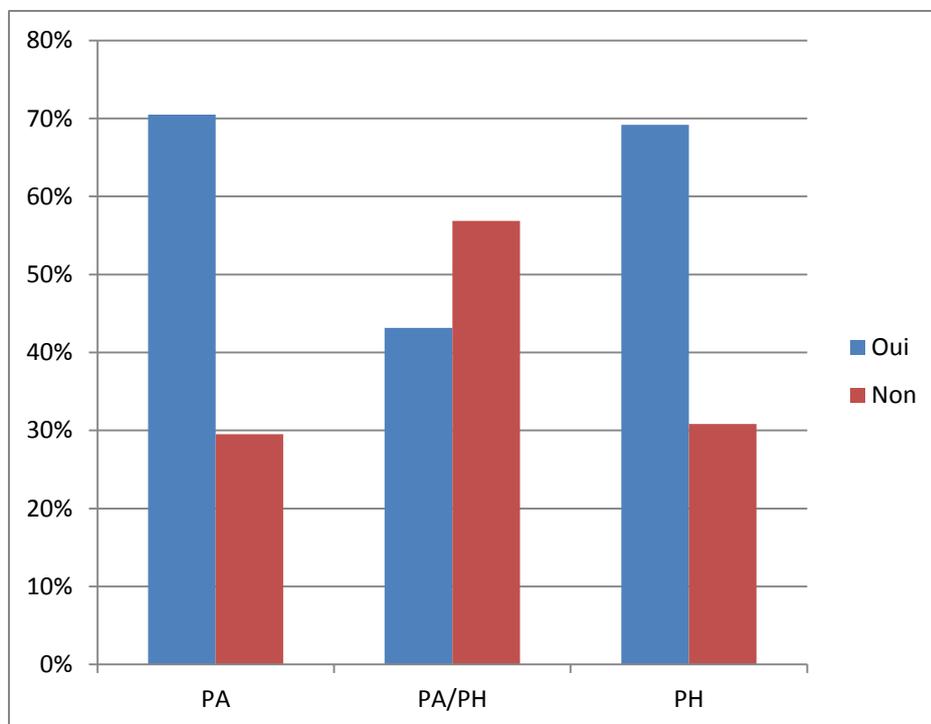
## Champ Gestionnaires

Le tableau suivant montre le mode d'organisation de cette fonction

Le thème comportait 6 questions :

- avez-vous un Responsable informatique ?
- Si oui, est-il dédié à cette fonction?
- Si non, qui s'en occupe ?
- Considérez-vous que cette personne soit suffisamment qualifiée?
- Si oui, quel est sa qualification?
- Si non, pourquoi?

### Question 1 : Avez-vous un responsable informatique ?

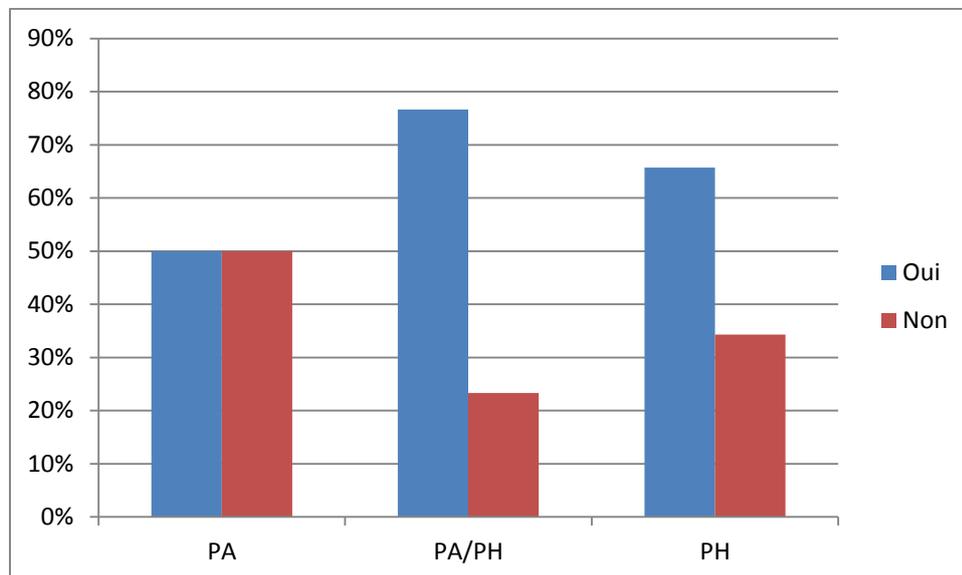


Les gestionnaires ont une personne qui gère leurs systèmes d'information.

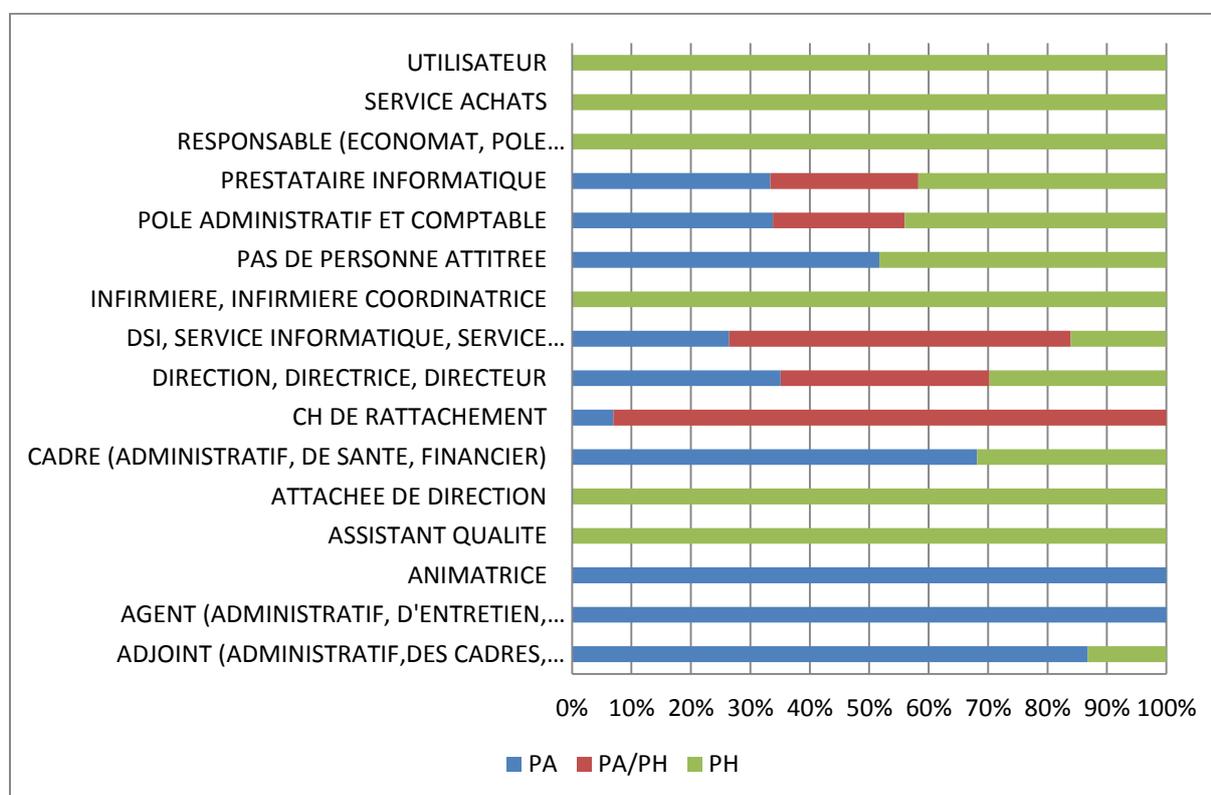
Paradoxalement, les gestionnaires qui sont sur les deux secteurs, n'ont pas tous un responsable informatique.

## Question 2 : Si oui, est-il dédié à cette fonction ?

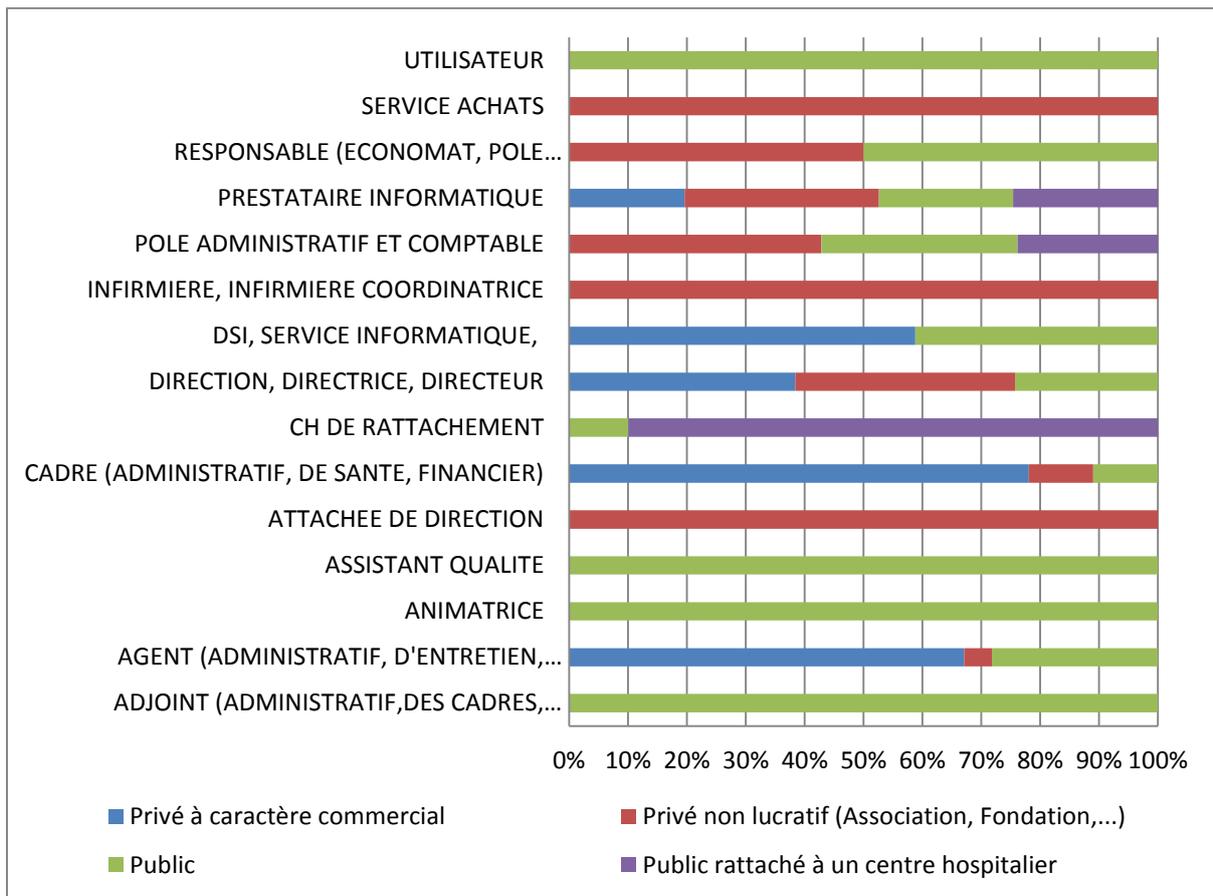
Nous avons voulu savoir, si parmi les gestionnaires déclarant qu'ils avaient un responsable informatique, si cette personne était dédiée à cette fonction ?



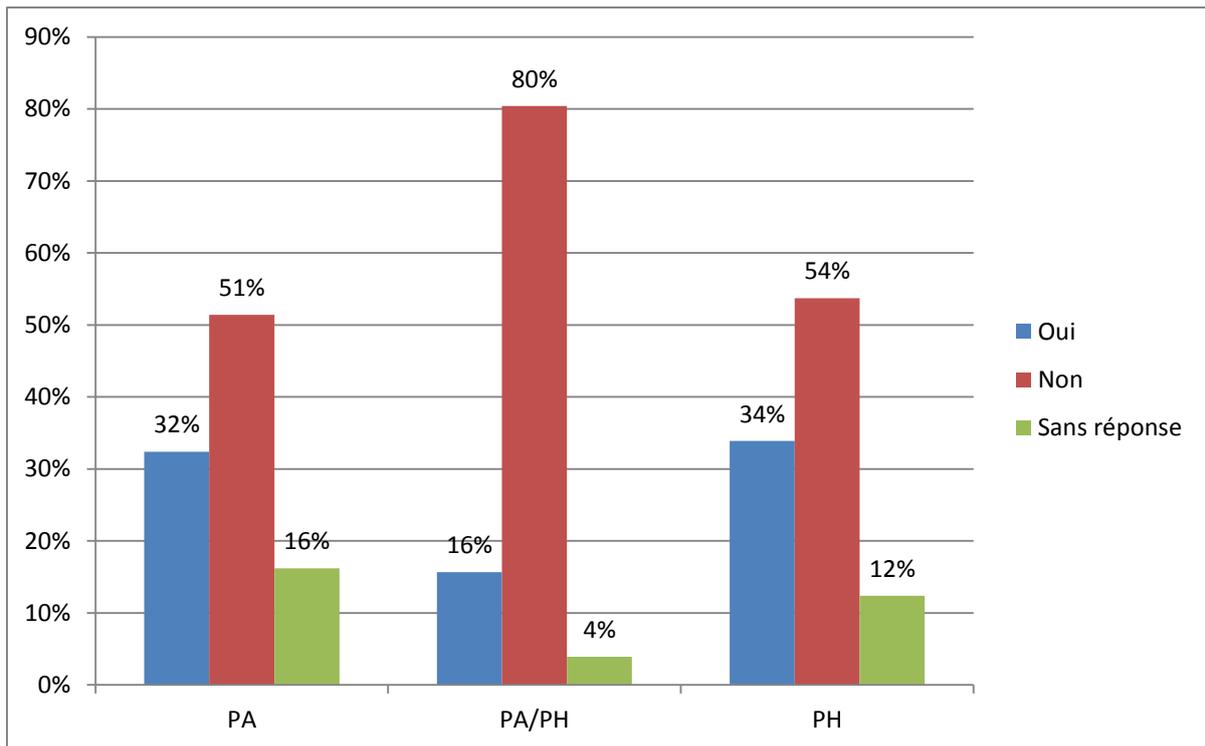
## Question 3 : Si non, qui s'en occupe ?



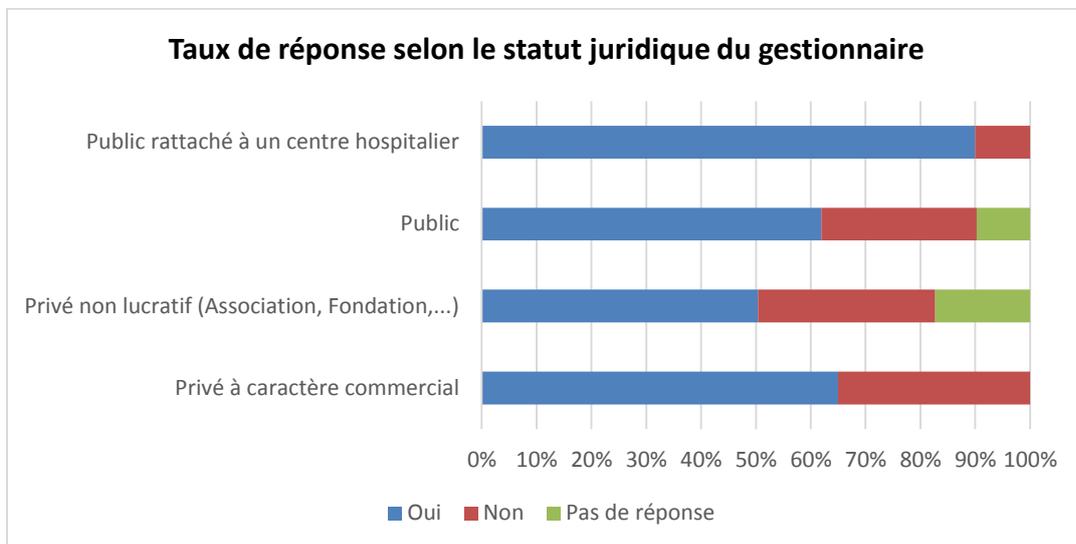
Il est intéressant de voir la répartition des répondants par statut juridique ?



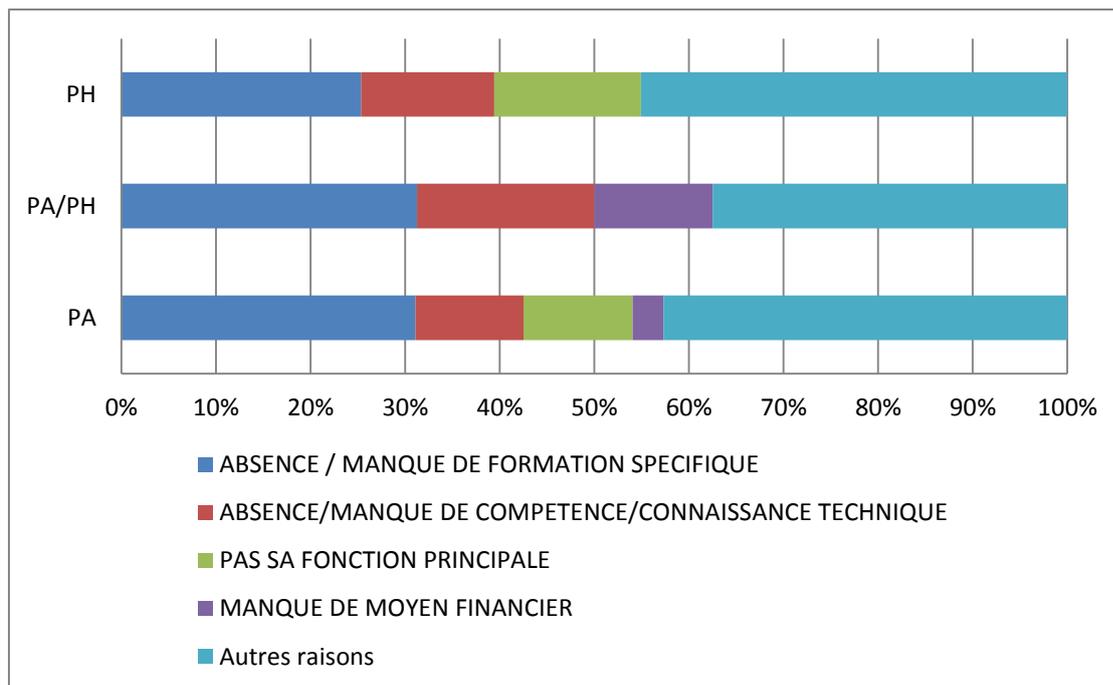
**Question 4 : Considérez-vous que cette personne est qualifiée ?**



Plus de 50% des gestionnaires ne considèrent pas cette personne comme qualifiée pour gérer le système informatique.

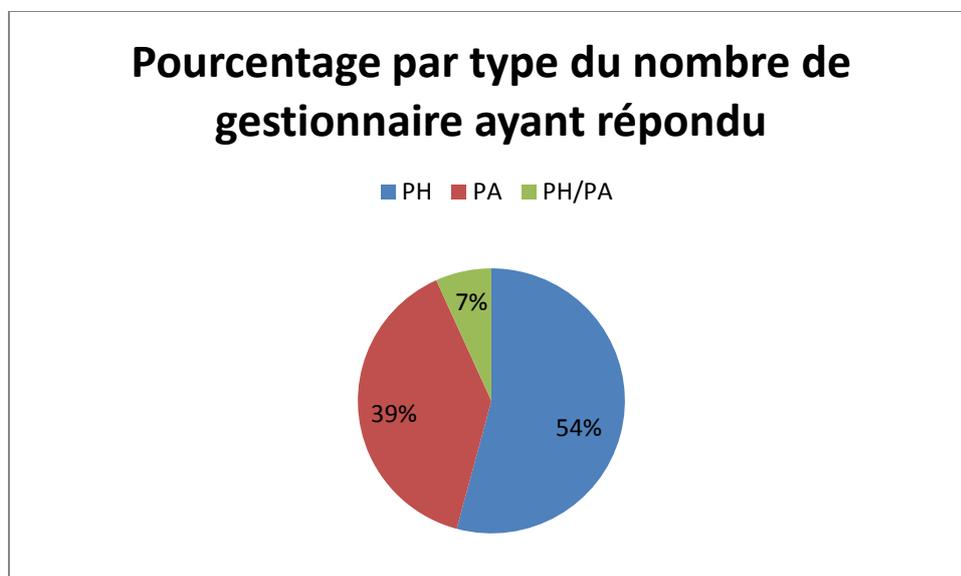


### Question 5 : Pour quelles raisons ?

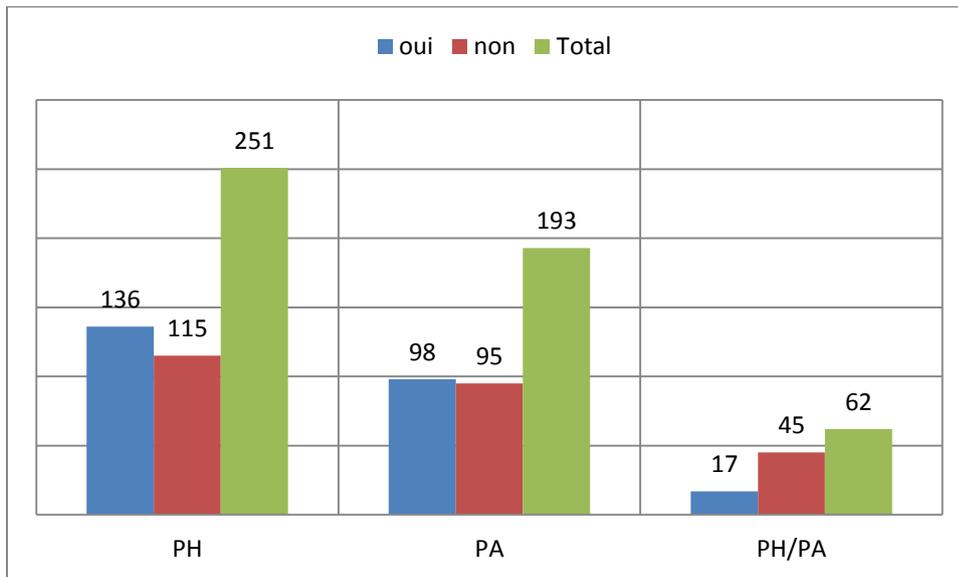


### Partie « Couverture logiciel »

Le tableau suivant montre la répartition des participants en fonction du type d'établissement.



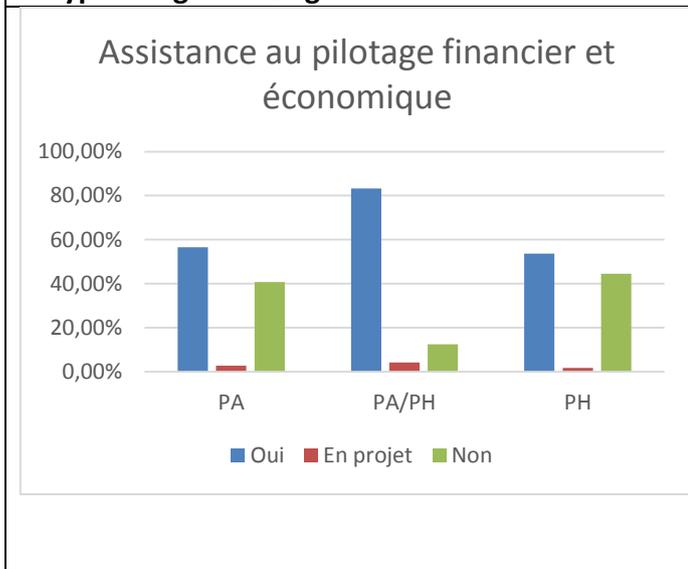
Le tableau ci-dessous montre la participation par type d'établissement et précise pour chacun d'eux la population totale :



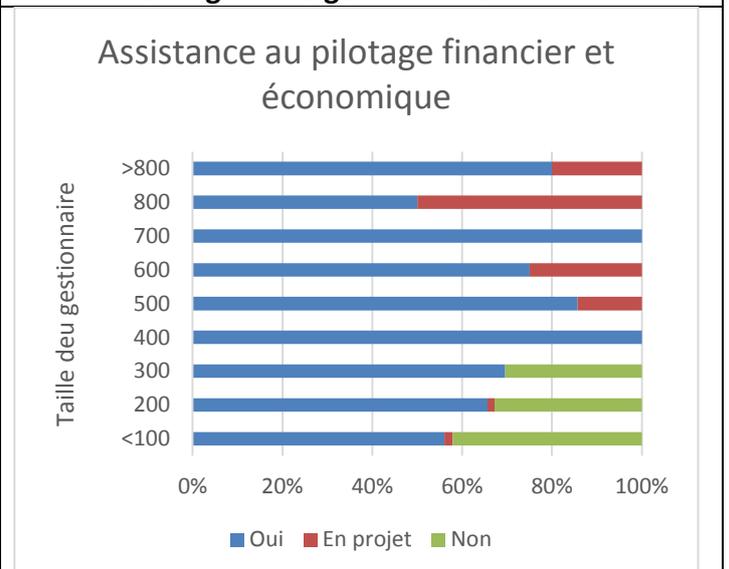
### La gestion budgétaire

Ce secteur est largement informatisé.

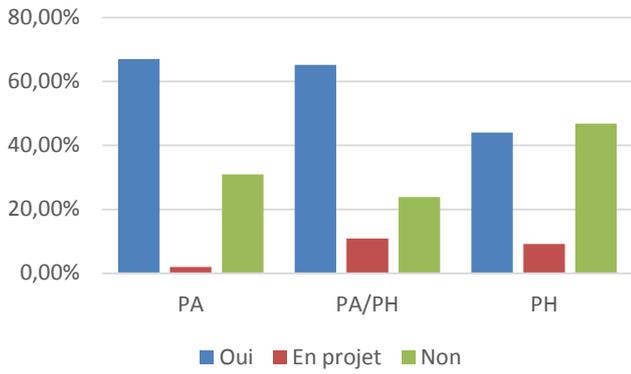
**Taux d'informatisation pour chaque fonction selon le type d'organismes gestionnaires**



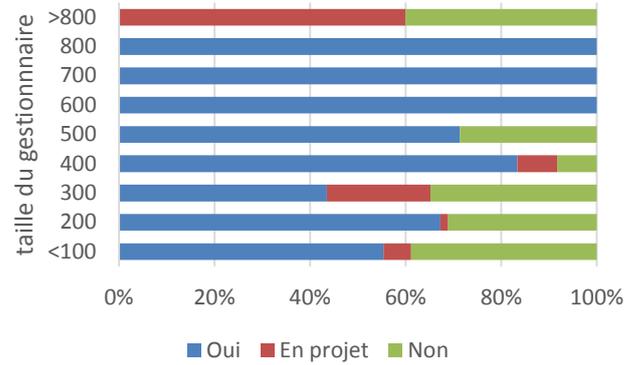
**Taux d'informatisation pour chaque fonction selon la taille de l'organisme gestionnaire**



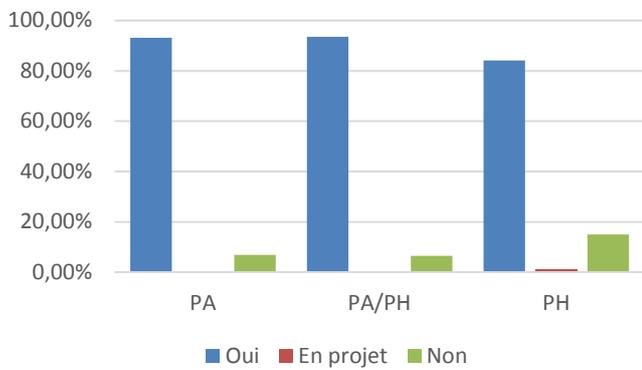
### Suivi de l'activité



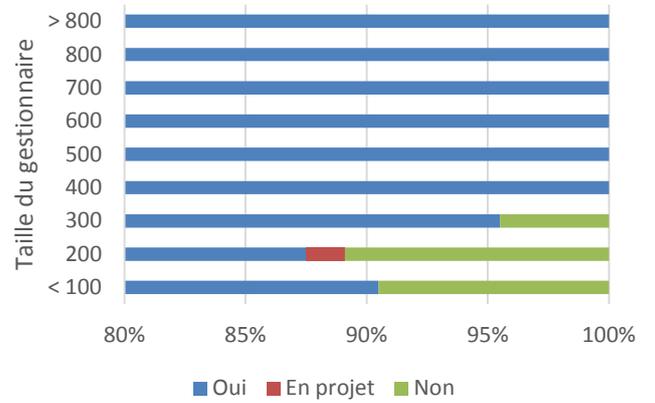
### Suivi de l'activité



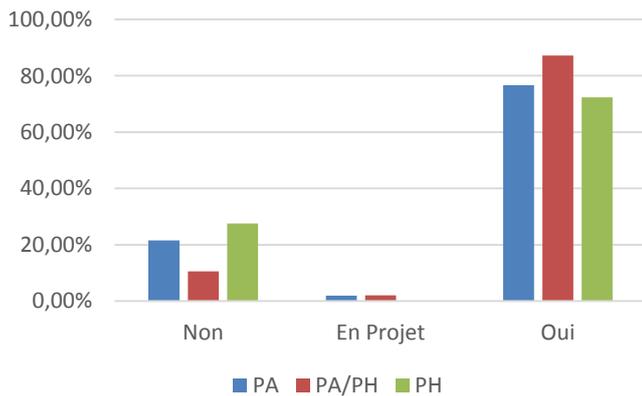
### Gestion comptable



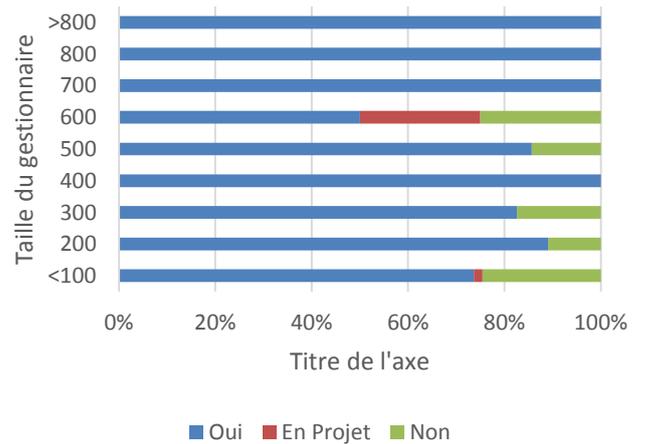
### Gestion comptable



### Exécution budgétaire

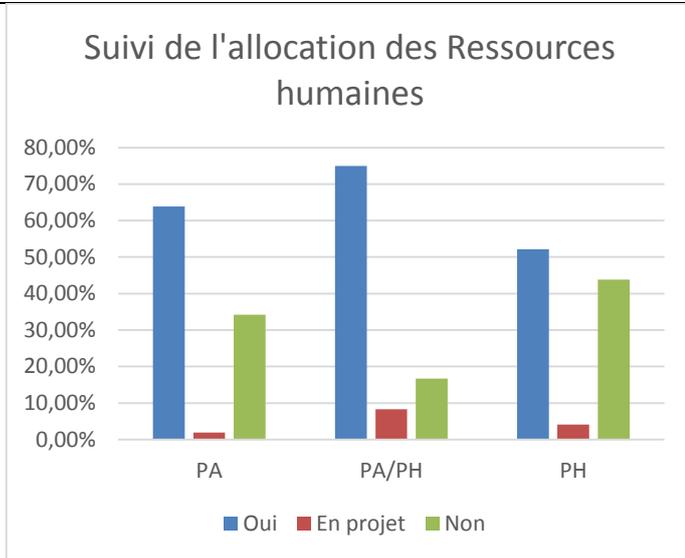


### Exécution budgétaire

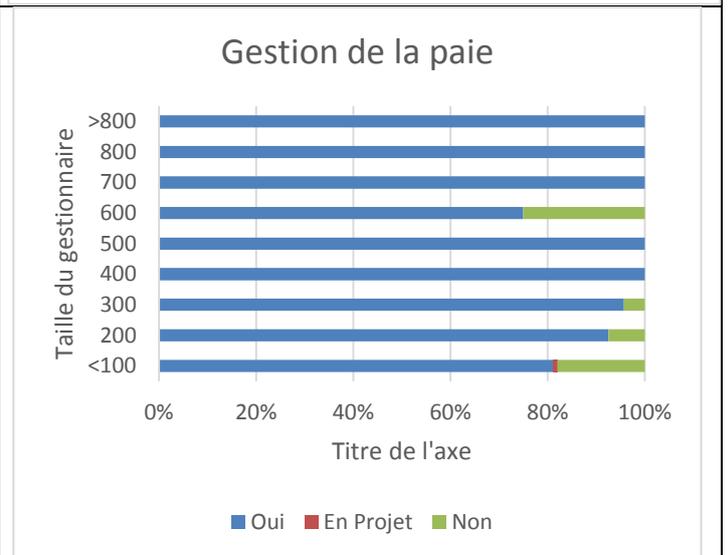
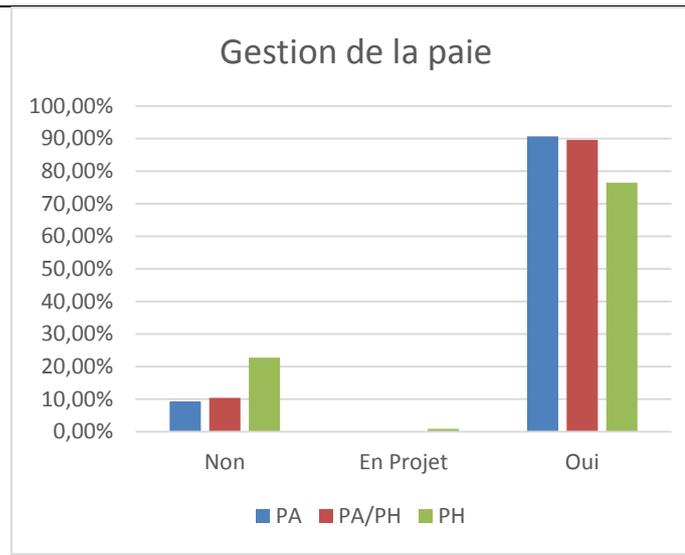
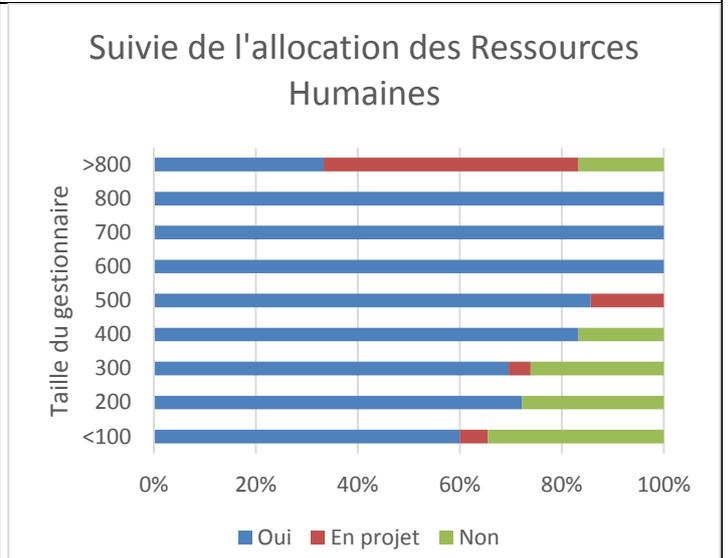


## La gestion des ressources humaines

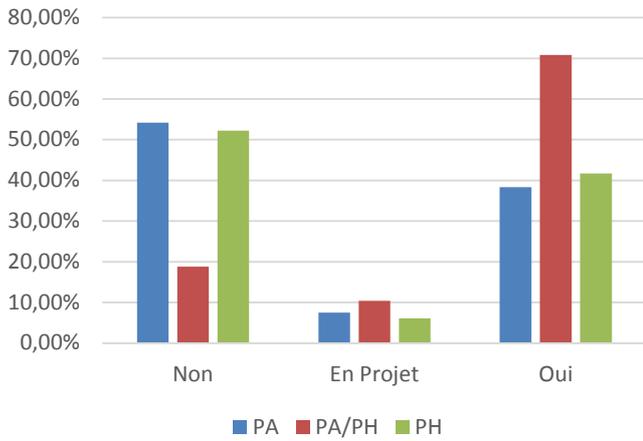
**Taux d'informatisation pour chaque fonction selon le type d'organismes gestionnaires**



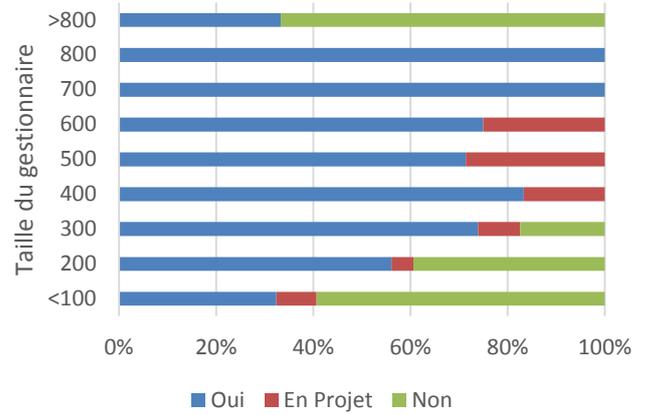
**Taux d'informatisation pour chaque fonction selon la taille de l'organisme gestionnaire**



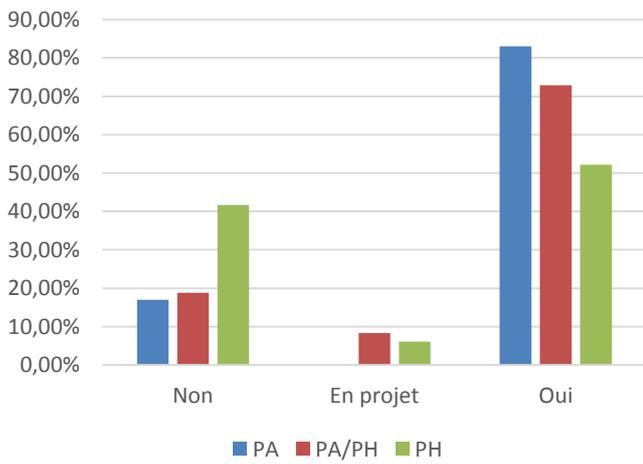
### Gestion des ressources humaines



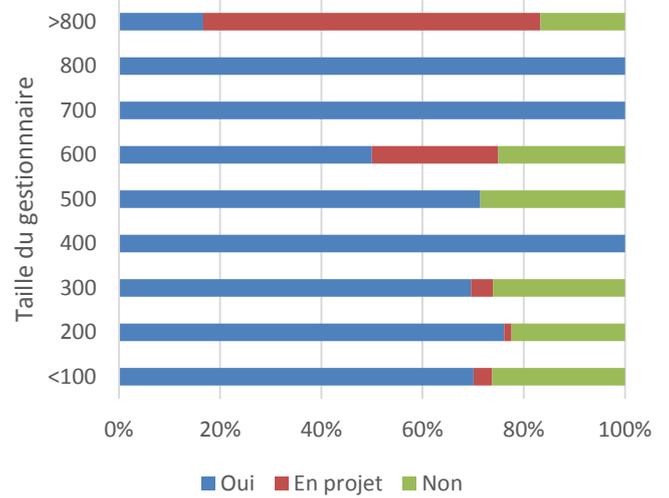
### Gestion des ressources humaines



### Gestion du planning



### Gestion du planning



## Partie « Parc Logiciel »

Pour chacun des secteurs suivant, un tableau liste les 10 solutions les plus utilisées :

### Suivi de l'allocation des ressources humaines

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
ALFA GRH (CEGI)	13	8,70%	13
SALARI'OR (BERGER LEVRAULT)	11	7,30%	24
PAIDIS (BERGER LEVRAULT)	11	7,30%	35
EXCEL (MICROSOFT)	7	4,70%	42
GEPSS (INSIGHT)	7	4,70%	49
ORGANIS'OR (BERGER LEVRAULT)	5	3,30%	54
AGM (FOCAT)	4	2,70%	58
Mediane – GRH (MEDIANE)	4	2,70%	62
COLIBRI	3	2,00%	65
E-PAYE	3	2,00%	68

### Assistance dans le pilotage financier et économique

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
HODIS (BERGER LEVRAULT)	12	9,00%	12
GEPSS(INSIGHT)	9	6,70%	21
COMPTA FIRST (CEGI)	6	4,50%	27
COMPT'OR (BERGER LEVRAULT)	5	3,70%	32
CALLISTO	4	3,00%	36
E-MAGNUS GESTION FINANCIERE (BERGER LEVRAULT)	4	3,00%	40
EXCEL (MICROSOFT)	4	3,00%	44
COLIBRI	4	3,00%	48
PROG'OR (BERGER LEVRAULT)	3	2,20%	51
ALFA BUDGET CEGI)	3	2,20%	54

### Suivi de l'activité

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
APOZEME(MEDISYS)	14	10,40%	14
FACDIS (BERGER LEVRAULT)	10	7,40%	24
BL E-RESIDENT (BERGER LEVRAULT)	10	7,40%	34
GEPSS (INSIGHT)	9	6,70%	43
EXCEL (MICROSOFT)	7	5,20%	50
PSI (SOLWARE LIFE)	4	3,00%	54
AGED'OR (BERGER LEVRAULT)	3	2,20%	57
ALFA RETRAITE (CEGI)	3	2,20%	60
EUREKA (E-SANTE TECHNOLOGIE)	3	2,20%	24
MENESTREL (APOLOGIC)	3	2,20%	27

### Gestion comptable

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
COMPTA FIRST (CEGI)	23	14,00%	23
COMPT'OR (BERGER LEVRAULT)	19	9,50%	42
HODIS (BERGER LEVRAULT)	14	7,00%	56
GEPSS COMPTA (INSIGHT)	14	7,00%	70
E MAGNUS GESTION FINANCIERE	13	6,50%	93
COMPTA (CIEL)	8	4,50%	101
CALLISTO PYRAMIS (ODYSSEE INFORMATIQUE)	7	3,50%	108
CODA (CODA EXPERT®)	6	3,00%	114
COLIBRI	5	2,50%	119
Hexagone (AGFA HEALTHCARE)	5	2,50%	124

## Exécution budgétaire

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
EXCEL (MICROSOFT)	7	16,70%	7
NORMALISE (BERGER LEVRAULT)	6	14,30%	13
KEOPSS (APOLOGIC)	3	7,10%	16
ALFA COMPTA FIRST (CEGI)	2	4,80%	18
CIFO	2	4,80%	20
DIR IPS GESTIONNAIRE (DIR)	2	4,80%	22
ALFA BUDGET (CEGI)	2	4,80%	24
ALFA GESTION (CEGI)	2	4,80%	26
TANF EHPAD ET EXCEL 2013	1	2,40%	27
BUDGET PREVISIONNEL CIFO	1	2,40%	28

## Gestion de la paie

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
SALARI'OR (BERGER LEVRAULT)	22	15,60%	22
ALFA GRH (CEGI)	16	11,30%	38
PAIDIS (BERGER LEVRAULT)	13	9,20%	51
SAGE PAIE (SAGE)	6	4,30%	57
KORRIGAN (APOLOGIC)	5	3,50%	62
E-PAIE (BERGER LEVRAULT)	5	3,50%	67
PAIE FIRST (CEGI)	4	2,80%	71
PH7 (MIPIH)	4	2,80%	75
ADP GSI (CELGE)	3	2,10%	78
Mediane – GRH (MEDIANE)	3	2,10%	81

## Gestion des ressources humaines

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
EXCEL (MICROSOFT)	13	11,30%	12
GESFORM (ANFH)	11	8,90%	23
ALFA GRH (CEGI)	8	6,50%	31
GRH'OR (BERGER LEVRAULT)	6	4,80%	37
PAIDIS (BERGER LEVRAULT)	5	4,00%	42
BL SANTE RH (BERGER LEVRAULT)	3	2,40%	45
CHIMED	2	1,60%	49
CIRIL	2	1,60%	51
GRH (SAGE)	2	1,60%	53

## Gestion du planning

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
PLANICIEL (INSIGHT)	34	19,00%	34
ORGANIS'OR (BERGER LEVRAULT)	30	16,80%	64
OCTIME (OCTIME)	19	10,60%	83
EXCEL (MICROSOFT)	16	8,90%	99
APOZEME (MEDISYS)	10	5,40%	109
GEOCOM (GEOCOM SOFTWARE)	6	3,40%	115
AGM (FOCAT)	5	2,80%	120
MEDIANE PLAN (MEDIANE)	4	2,20%	124
PROG'OR (BERGER LEVRAULT)	3	1,70%	127
PLANNING FIRST (CEGI)	3	1,70%	130

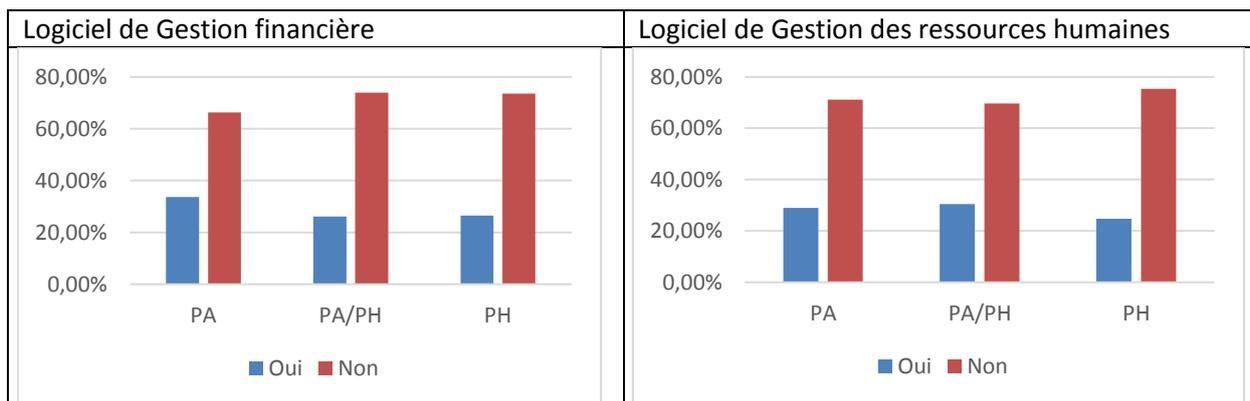
## Apports en système d'informations actuels

Cette partie a pour objectif d'évaluer la satisfaction des utilisateurs concernant la couverture actuelle par le SI (rempli uniquement par les établissements possédant un système d'information de soin).

Ce thème comportait 5 questions :

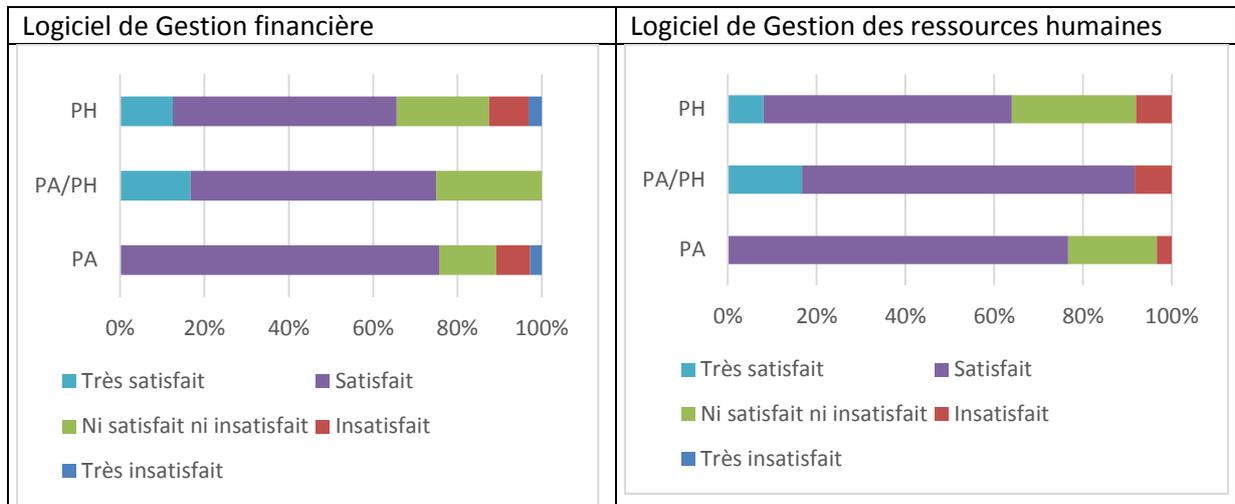
- Le service rendu par vos systèmes d'information ont-ils fait l'objet d'une évaluation par les utilisateurs ?
- Si une évaluation a été faite par les utilisateurs, sont-ils satisfaits du service rendu ?
- Une formation à l'utilisation de l'outil a-t-elle eu lieu pour l'ensemble des utilisateurs ?
- Les utilisateurs ou les référents participent-ils à l'identification et à la priorisation des évolutions sur le système d'information (concertation, canaux de remontée des dysfonctionnements, qualification des demandes d'évolution) ?
- Quelles sont les fonctions (de vos logiciels) à améliorer ? (Partie en saisie libre)

### Question 1 : Le service rendu par l'un de vos systèmes d'information suivants ont-ils fait l'objet d'une évaluation par les utilisateurs ?



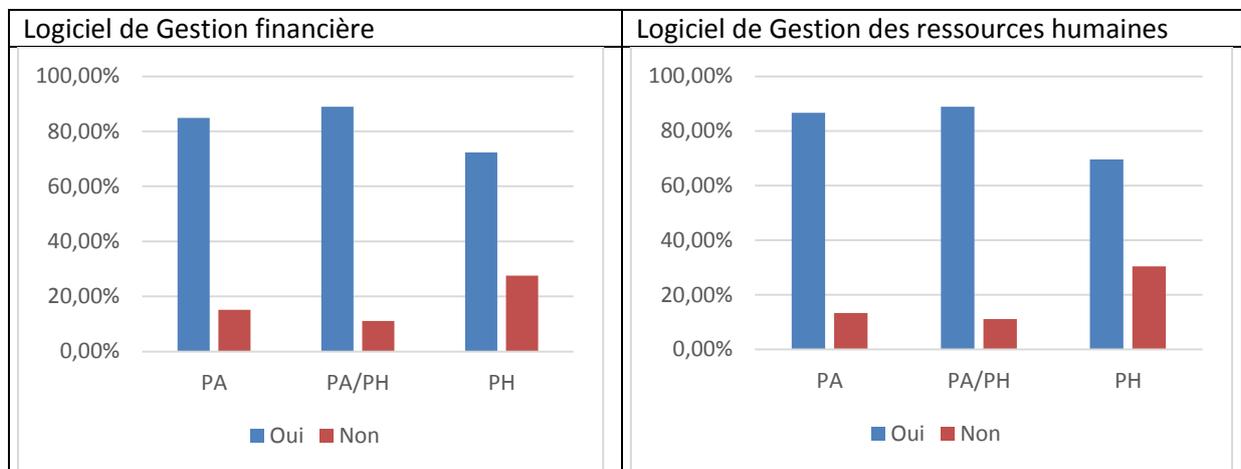
Des établissements ont effectué une évaluation de leur système d'information de soin par leurs utilisateurs.

**Question 2 : Si une évaluation a été faite par les utilisateurs, sont-ils satisfaits du service rendu ?**

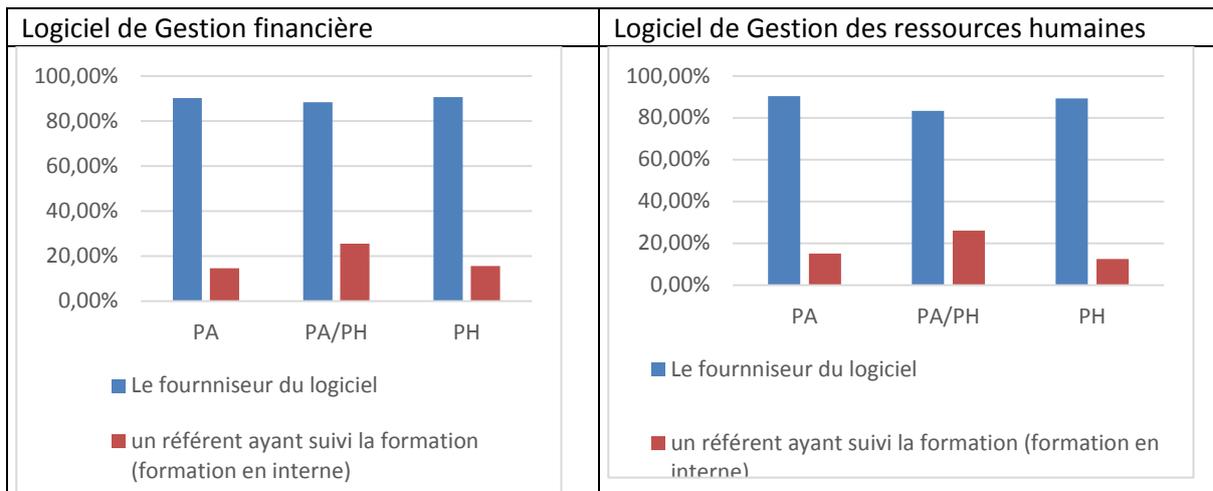


78.5% des utilisateurs sont très satisfaits de leur système d'information

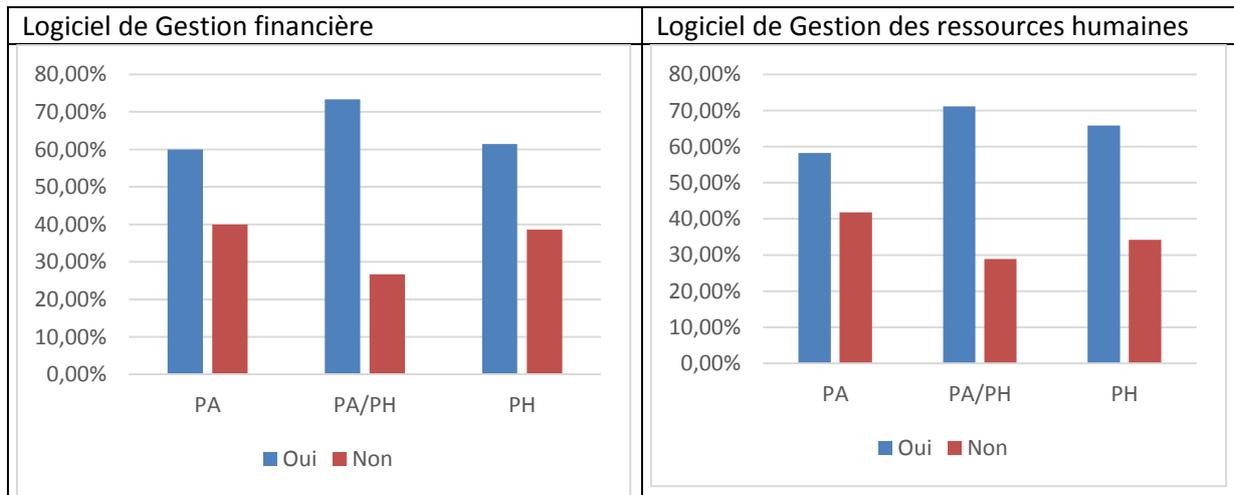
**Question 3 : Une formation à l'utilisation de l'outil a-t-elle eu lieu pour l'ensemble des utilisateurs ?**



**Les formations à l'outil sont effectuées pour 86% des établissements par le fournisseur du logiciel :**



**Question 4 : Les utilisateurs ou les référents participent-ils à l'identification et à la priorisation des évolutions sur le système d'information (concertation, canaux de remontée des dysfonctionnements, qualification des demandes d'évolution) ?**



**Question 5 : Quels sont les fonctions (de vos logiciels) à améliorer en indiquant le niveau de priorité pour chaque fonction : priorité forte, moyenne, faible ? (Partie en saisie libre)**

Cette question était à réponse libre :

- Accessibilité
- Interopérabilité du logiciel des ressources humaines avec des priorités fortes
- Intégrer une aide à la statistique : priorité moyenne
- Assistance technique : priorité forte
- Automatisation des indicateurs pour le suivi d'activité : priorité forte
- Bilan social : priorité moyenne
- Améliorer la gestion des amortissements et des inventaires, en lien avec le logiciel BL santé (logiciel édité par le même fournisseur) : priorité forte
- Calcul automatique des absentéismes : priorité forte
- Calcul automatique ETP agents : priorité moyenne.
- Calcul automatique prime de service : priorité faible
- Calcul automatique des rappels paye : priorité forte
- Interopérabilité entre les systèmes d'informations pour éviter des ressaisies : priorité forte
- Dématérialisation du processus de commission des reformes : priorité faible
- Extraction des états budgétaire sans utiliser un autre outil de requêtes : priorité forte
- Améliorer l'ergonomie des systèmes : priorité forte
- Améliorer la formation : priorité forte
- Améliorer la fiabilité des données (gestion de la paie et remboursement du personnel, statistique) : priorité forte
- Développer un dossier unique de l'utilisateur.
- Améliorer l'assistance téléphonique : priorité forte
- Améliorer le suivi du bilan social, le suivi des formations et permettre l'intégration automatique des données variables (congés, maladies, ...) : priorité forte
- Créer un extranet pour le personnel (accès planning, dossier de l'agent) : priorité moyenne
- Améliorer l'extraction de données vers Excel : priorité forte
- Hotline du fournisseur
- Interface entre le logiciel du planning et le logiciel de paye : priorité moyenne
- Interface entre le logiciel de paie et le logiciel de comptabilité : priorité forte
- Améliorer la consolidation du bilan social : priorité forte
- Améliorer le suivi du parcours de l'agent (Logiciel des ressources humaines) : priorité forte
- Le suivi p.p.i et p.p.f : priorité forte
- Meilleure anticipation des évolutions de la réglementation
- Mise à jour des données internes : priorité moyenne
- Mise à jour des logiciels : priorité moyenne
- Intégrer le calcul et l'établissement des états de reversement dû à l'aide sociale : priorité moyenne
- Évolution / adaptation des logiciels avec la réglementation : priorité forte.
- Améliorer le suivi du résident : priorité forte
- Intégrer un module sur les habitudes de vie des résidents : priorité moyenne
- Améliorer le suivi de la qualité : priorité moyenne
- Améliorer le suivi social.

## Hébergement, serveur et données

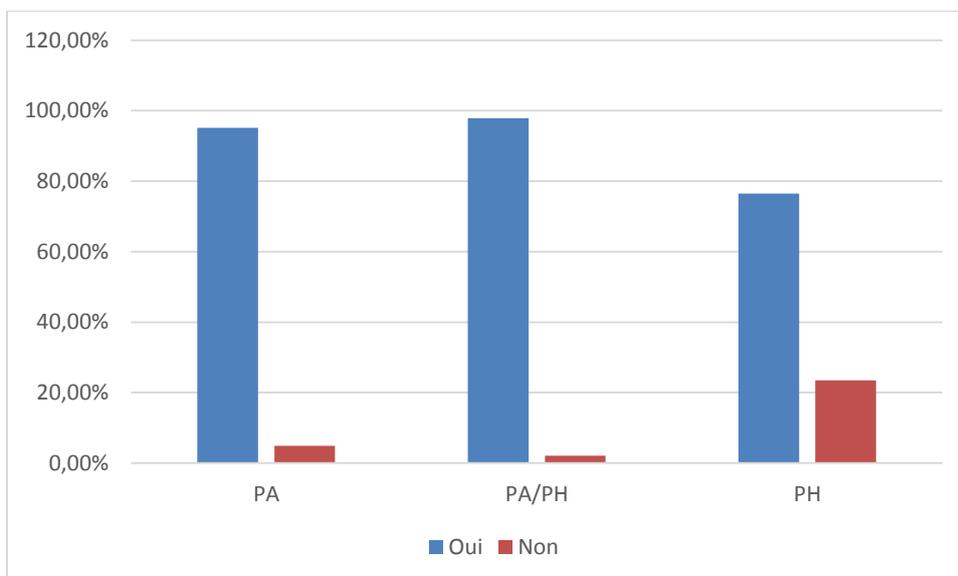
Les questions de cette partie ont eu pour but de recueillir des informations les méthodes utilisées par les établissements pour héberger les données des usagers.

Cette partie comportait 10 questions :

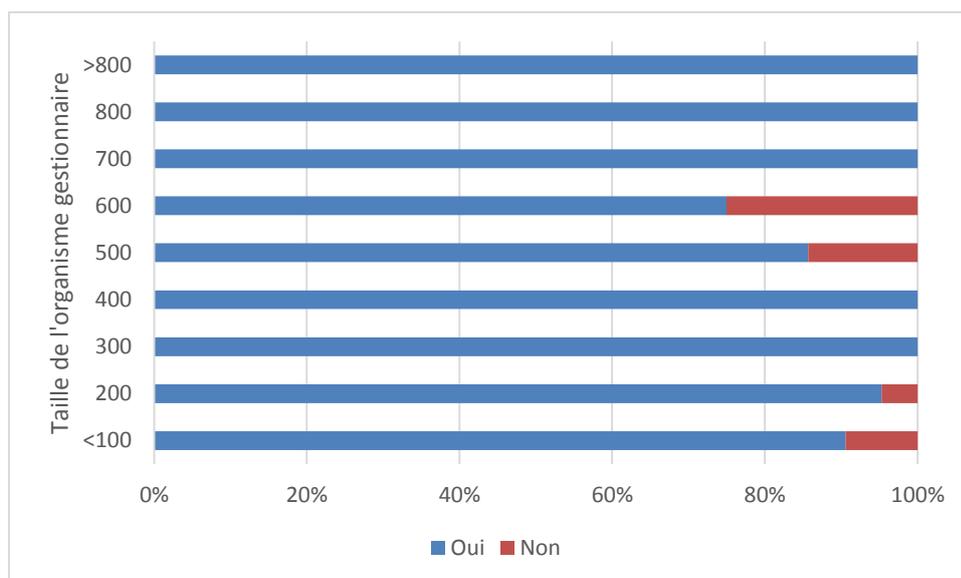
- Votre établissement est-il équipé d'un réseau informatique interne ?
- Votre établissement est-il interconnecté (communication entre établissements) avec les autres établissements de votre gestionnaires, par un réseau informatique ?
- Qui gère/gérera l'hébergement de vos serveurs informatique ?
- Si votre système est hébergé à l'extérieur, votre prestataire est-il certifié hébergeur de données de santé ?
- Avez-vous déterminé quels types de données vos logiciels recueillent, leur pertinence (au regard des objectifs poursuivis) et leur finalité (usage déterminé et légitime) ?
- Quelle est la durée de conservation des informations recueillies (droit à l'oubli) ?
- Si vos données de santé sont hébergées par un prestataire, peut-il accéder aux données de santé ?
- Si oui, est-ce le médecin de la société prestataire ?
- Une formation de vos utilisateurs sur la sécurité des données de santé, a-t-elle été faite ?

### Question 1 : Votre établissement est-il équipé d'un réseau informatique interne ?

**Répartition selon le type de structure :**

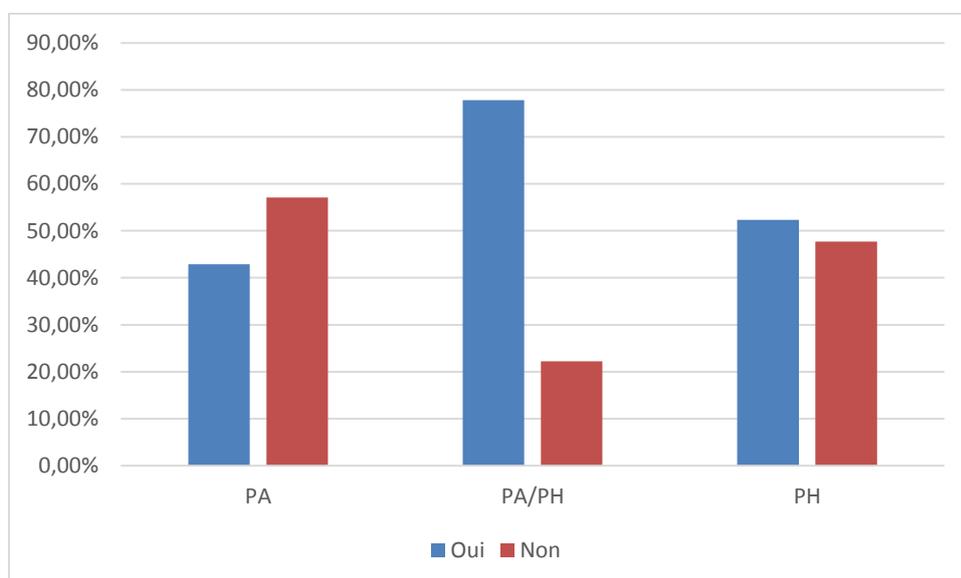


**Répartition selon la taille de l'organisme gestionnaire :**

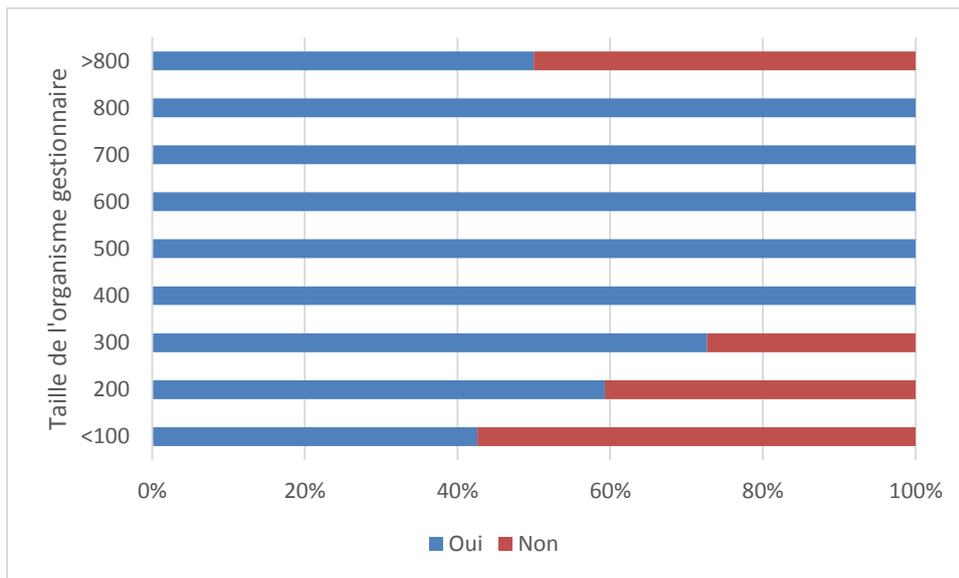


**Question 2 : Votre établissement est-il interconnecté (communication entre établissements) avec les autres établissements de votre gestionnaires, par un réseau informatique ?**

**Répartition selon le type d'organismes gestionnaires :**

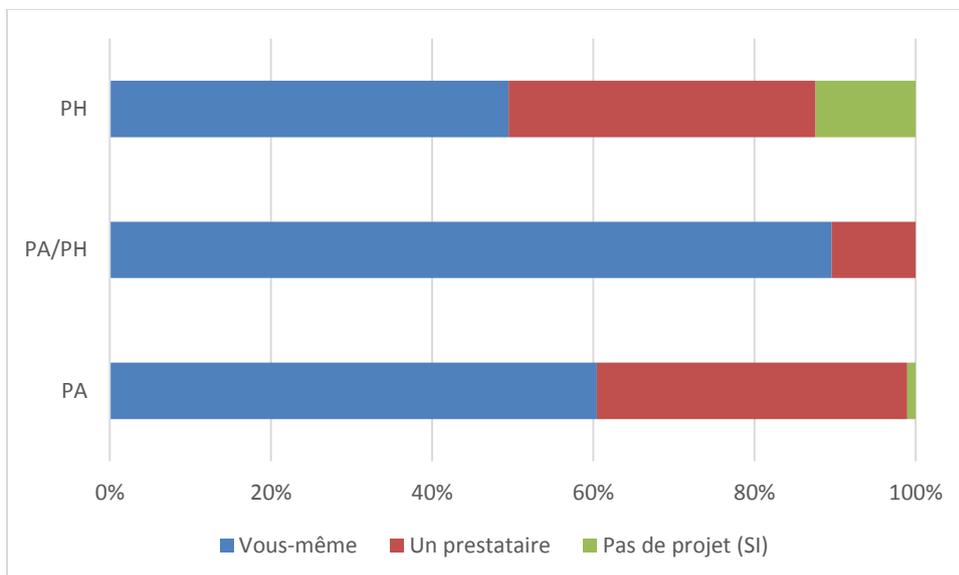


**Répartition selon la taille de l'organisme gestionnaire :**

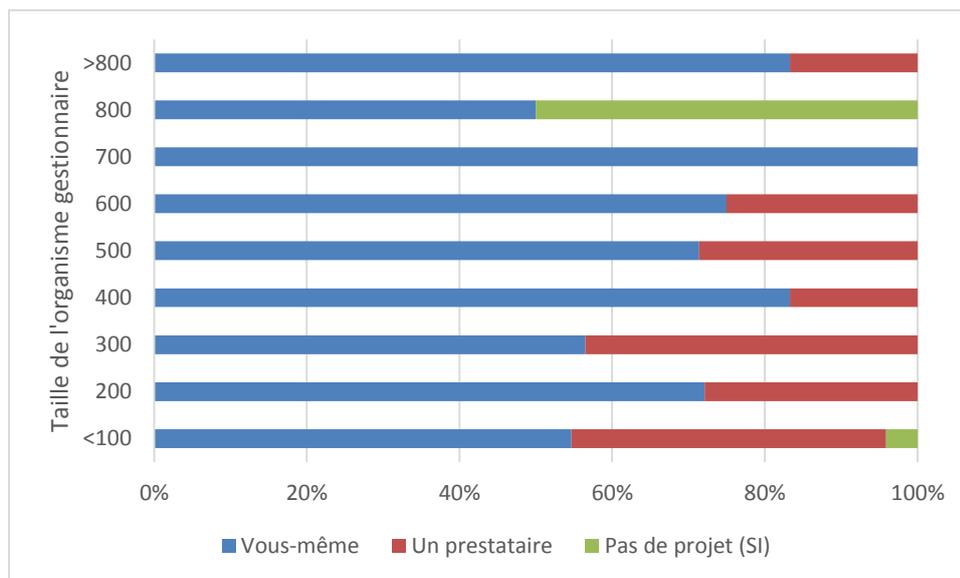


**Question 3 : Qui gère/gélera l'hébergement de vos serveurs informatique ?**

**Répartition selon le type d'organismes gestionnaires :**

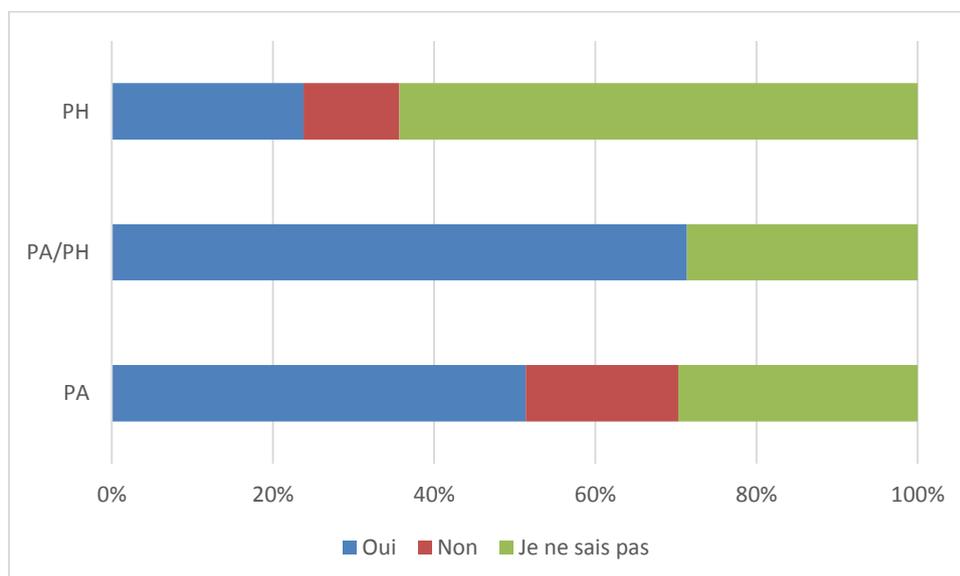


**Répartition selon la taille de l'organisme gestionnaire :**



**Question 4 : Si votre système est hébergé à l'extérieur, votre prestataire est-il certifié hébergeur de données de santé ?**

**Répartition selon le type d'organismes gestionnaires :**



**Répartition selon la taille de l'organisme gestionnaire :**

